

4 Économie

Infrastructures routières

L'Égypte souhaite accompagner le Gabon

LLIM
Libreville/Gabon

UNE délégation d'hommes d'affaires égyptiens, conduite par l'ambassadeur de leur pays au Gabon, Isham Fathi Mostafa, a eu récemment une séance de travail avec le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Oyiba. Au cours de cette réunion, la partie égyptienne a marqué un grand intérêt pour les travaux de construction du réseau routier gabo-

nais. « C'est dans l'optique d'accompagner ce pays frère et ami dans le développement de son réseau routier que l'Égypte veut inscrire les relations entre les deux pays pour cette année qui débute. Nous avons, dans ce domaine, des entreprises qui sont déjà installées dans plusieurs pays d'Afrique et qui souhaitent s'installer au Gabon », a indiqué Isham Fathi Mostafa. Pour sa part, Jean-Pierre Oyiba a salué l'initiative du diplomate égyptien dont le pays, qui a une grande expérience en matière de construction d'infrastructures routières, peut faire profiter son expérience au Gabon.

« Nous voulons exploiter de nouveaux domaines de coopération, car nous savons qu'il y a un grand besoin en matière de routes », a indiqué le membre du gouvernement gabonais. Avant d'émettre le vœu de voir les entreprises égyptiennes construire des voiries modernes répondant aux normes de développement de la route. « Il s'agit, à travers cette proposition, de construire des routes à péage, en vue de développer la route dans un contexte économique difficile.

Il est question de voir l'économie gabonaise se diversifier et sortir de la dépendance pétrolière », a-t-il dit. Outre les voiries, la santé, l'éducation et la formation



Photo : LLM

Jean-Pierre Oyiba (à gauche) lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Égypte au Gabon, Hisham Fathi Mostafa.

font également partis des domaines qu'il souhaite voir être revitalisés.

Transformation des produits agricoles locaux

La semoule de manioc de la Coopak sur le marché

Willy NDONG
Libreville / Gabon

LA Coopak, branche agricole du groupe NAO, vient de franchir une étape importante dans son processus d'intégration à ce secteur. En effet, cette entreprise vient de mettre sur le marché sa semoule de farine de manioc, connue sous l'appellation de "foufou manioc". Pour l'instant conditionné et disponible en formats de 5, 10 et 25 kg, ce produit est transformé selon les normes artisanales, afin de mieux ressortir les saveurs du terroir. « Pour le moment, les sacs de farine de la Coopak ne sont disponibles que dans la province du Haut Ogooué », a indiqué Naziha Bingoure, directrice marketing et communication du groupe NAO. Actuellement, la production



Photo : DR

Nos compatriotes ont compris toute la nécessité d'un retour à la terre pour valoriser les produits locaux.

mensuelle est estimée à 2,5 tonnes. Mais la société agricole a déjà des ambitions de conquérir le marché librevillois, à court terme. « Nous envisageons de débiter la distribution à Libreville à la fin du premier trimestre 2016 », projette-t-elle. Pour la Coopak, l'objectif est de valoriser le saveur-faire

traditionnel local, avant de passer à la production industrielle, une fois l'usine opérationnelle. Autrement dit, valoriser le « made in Gabon », à travers la culture et la transformation de produits locaux. Notamment le tubercule de manioc. A terme, il est question de lutter contre l'image « marginale,



Photo : DR

Une vue de la semoule de manioc produite par la Coopak

villageoise » de nos produits locaux. Pour les responsables la Coopak, cette démarche d'entreprendre en milieu rural vise aussi à faire bouger les mentalités : passer de l'exode rural au mouvement inverse des villes vers le village comme zone d'emplois et de création de richesse.

La Coopak offre des emplois directs, permanents et saisonniers. Entre 100 et 400 travailleurs agricoles et encadreurs, en saison de pointe. La Coopak veut aussi changer la perception que l'on a de l'agriculture et des produits gabonais. « Ce changement de mentalité nécessite notamment de tra-

vailer sur l'accessibilité de ces produits dans les circuits de distribution modernes, à savoir vendre dans les grandes et moyennes surfaces », précise-t-on du côté de la Coopak. Cet ancrage dans le terroir, passe par une approche sociétale des actions agricoles. La Coopak, c'est l'engagement sociétal de NAO Group : des centaines d'emplois directs, plus de 1000 emplois indirects dans la province - via l'achat de boutures. L'entreprise a construit une soixantaine de logements au bénéfice des employés depuis sa création. De plus, la Coopak a réhabilité l'école primaire et l'infirmerie, qui est régulièrement ravitaillée en médicaments. Dans le domaine éducatif, elle a construit la première école maternelle du village, qui accueille actuellement une centaine d'enfants.

Gestion forestière

Validation du guide de cahier de charges contractuelles

J.M.
Libreville / Gabon

L'AUDITORIUM du ministère en charge des Forêts a servi de cadre, mardi dernier, à l'atelier sur le guide de cahier de charges contractuelles. Le secrétaire général adjoint 1 de ce département, Serges Alain Elinantchony, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de ces travaux, a rappelé que « ces assises ont une importance sur le partage des résultats du test du guide d'application de

l'arrêté 105, fixant le modèle de cahier de charges contractuelles. » Il a salué l'initiative des organisateurs, qui n'ont cessé d'œuvrer à l'essor des droits des communautés forestières. En outre, il a rappelé aux participants que depuis la cérémonie du 6 février 2014 consacrée à la reconnaissance des droits des communautés forestières dans le secteur forestier, un pas majeur a été franchi par la prise de ce cadre juridique, en application de l'article

251 du Code forestier gabonais. L'objectif de cet atelier était donc de partager les résultats du test du guide d'application fixant le mode de cahiers de charges contractuelles entre l'équipe du projet et les autres parties prenantes intéressées par ledit arrêté. Pour les participants, il était surtout question de dresser un état de lieux des opportunités et des défis dans la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles, de se pencher sur

le rôle des parties prenantes et de la société civile dans le processus de mise en œuvre de l'arrêté 105, entre les personnes ressources et l'auditoire, et d'identifier les actions conjointes à mener au niveau national, afin d'accélérer les négociations de ces cahiers. Il s'agissait également d'instituer des mécanismes de collaboration et de communication pérennes entre les parties impliquées dans la mise en œuvre de ces documents. Il est à souligner que cette



Photo : Jean Madouma

Le SGA 1 du ministère en charge des Forêts, Serges Alain Elinantchony (micro) ouvrant les travaux de l'atelier.

réunion fait suite à l'atelier de Makokou, tenu en septembre dernier, qui avait permis de vulgariser et de renforcer les capacités de tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du partage des bénéfices. Des ambiguïtés qui entraveraient une applicabilité effective du cahier de charges contractuelles y avaient été mises en exergue.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 29/12/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS		
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du	
Union Gabonaise de Banque	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	30/12/2015	4684,48
	USD	1,0926	1USD =	600,363	1 USD	636,901		DOW JONES	
	CAD	1,5171	1CAD =	432,376	1 CAD	455,647	17720,98		
	JPY	131,6600	1JPY =	4,982	100 JPY	518,089			
	GBP	0,07380	1GBP =	888,843	1 GBP	925,808			
	CHF	1,0814	1CHF =	606,581	100 CHF	63 507,87			
	ZAR	16,8847	1ZAR =	38,849	100 ZAR	4 039,85			
	MAD	10,8143	1MAD =	60,656	1MAD	63,08			
	CNY	7,0910	1CNY =	92,506	1CNY	95,28			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
30 Decembre 2015: 36,95		

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 29/12/2015

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>